

Economie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **34 (2004)**

Heft 4

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Economie

Les obligations yoyos

Lorsque l'inflation est quasi nulle et que les taux d'intérêt sont bas, lorsque, au surplus, les actions sont chères parce qu'elles ont déjà beaucoup monté, les alternatives à disposition de l'épargnant ne sont pas très nombreuses. Le moment, en particulier, peut ne pas paraître très bien choisi pour s'intéresser aux obligations.

Les obligations sont des titres d'emprunt émis par des sociétés privées ou des collectivités publiques. Elles présentent plusieurs caractéristiques essentielles: ce sont des créances représentant un certain montant nominal, qui sera remboursé à l'échéance; elles sont émises à un prix qui peut être supérieur, égal ou inférieur à leur valeur nominale; elles portent intérêt, sous la forme généralement d'un « coupon » annuel fixe. Enfin, lorsqu'elles sont émises dans le cadre d'une souscription publique, elles peuvent être ensuite cotées en Bourse, ce qui signifie deux choses: 1° que le souscripteur peut à tout moment les revendre sur le marché boursier, au cours du jour; 2° que n'importe quel épargnant peut acheter à tout moment des obligations en Bourse, au cours du jour.

Le rendement d'une obligation représente davantage que le seul intérêt qu'elle porte. Si le cours en Bourse d'une obligation est inférieur à 100 (100% de sa valeur nominale), et se situe par exemple à 98, l'acheteur d'une telle obligation réalisera, s'il la conserve jusqu'à son remboursement, une plus-value de 2, qui viendra s'ajouter aux coupons annuels. Evidemment, à l'inverse, s'il l'achète à 102, il subira une moins-value en capital.

Précisons cependant que ces différents niveaux de cours en Bourse reflètent les écarts qui existent à chaque instant entre le

taux d'intérêt annuel, fixe, de l'obligation considérée et le taux du marché pour les nouvelles émissions. Si, parce que l'épargne disposée à se placer en obligations s'est faite rare, le taux du marché monte, la valeur boursière des obligations anciennes tendra à baisser jusqu'au point où le rapport entre l'intérêt annuel fixe qu'elles portent et leur cours en bourse correspondra à un rendement identique à celui offert par les nouvelles émissions d'obligations du même type.

La hausse et la baisse

Inversement, si le taux du marché baisse parce que l'épargne est abondante, le cours en Bourse des obligations anciennes tendra à monter. Le mécanisme qui amène dans tous les cas à un tel nivellement des rendements est simplement le jeu de l'offre et de la demande: les détenteurs d'obligations à taux d'intérêt compara-

tivement bas chercheront naturellement à les vendre pour placer leur argent dans des obligations à taux plus élevé, mais ne trouveront des acheteurs qu'à un prix inférieur, c'est-à-dire à un cours qui, précisément, fasse correspondre le rendement de ces obligations au taux actuel du marché.

Mais il n'y a pas que le taux du marché qui détermine le rendement des obligations. Comme pour toute forme de placement, les obligations offrent un rendement d'autant plus élevé que le risque est plus grand. Le risque dont il est question ici est évidemment celui de l'insolvabilité éventuelle du débiteur. Lorsque ce débiteur est l'Etat, le risque d'insolvabilité est négligeable, et peut même être considéré comme nul. En conséquence, les emprunts de la Confédération par exemple sont ceux qui offrent le rendement le moins élevé de tous les débiteurs suisses.

Marian Stepczynski



C. Bozzoli

Le 2^e Pilier sans Tabou

Depuis 1985, la majorité des employés du pays ont l'obligation de cotiser au 2^e pilier, selon la LPP (Loi sur la prévoyance professionnelle). Pendant une quinzaine d'années, les cotisants ont ainsi accumulé une énorme fortune. Arrivés à la retraite, ils touchent aujourd'hui l'ensemble du capital accumulé ou une retraite sous forme de rente (7,2% du capital). Et puis, à l'aube du 21^e siècle, la merveilleuse machine a commencé à se gripper. D'une part les placements en Bourse se sont avérés catastrophiques, d'autre part, l'augmentation de la longévité des retraités a sensiblement changé la donne. A tel point qu'aujourd'hui, les futurs bénéficiaires de ces rentes voient leurs revenus fondre comme neige au soleil. A quelle sauce les retraités de demain seront-ils mangés? Quels sacrifices devront-ils consentir? Faut-il retirer son capital ou continuer à faire confiance aux caisses de prévoyance qui sont parfois à court de liquidités?

Toutes ces questions – et bien d'autres – trouvent leur réponse dans un petit guide extrêmement bien documenté, écrit par Marc Baijot, licencié en mathématique et en actuariat, qui se passionne pour le 2^e pilier depuis onze ans.

«Avant d'écrire ce livre, je me posais cette question: faut-il laisser les gens dans le confort de leur ignorance ou partager mes connaissances? J'ai choisi le partage.»

On ne peut que se réjouir de la décision de l'auteur, qui nous livre ses conseils sous une forme très simple, s'agissant d'un sujet fort complexe.

J.-R. P.

» Le 2^e Pilier sans Tabou, de Marc Baijot, Editions Coninco, Vevey.